

se rencontrent dans tout le Charmouthien et aussi le début du Toarcien toute la famille des *Passaloteuthis* parmi lesquels le groupe de *P. Brugueri* (d'ORB.) (= *pavillosus* auct.) devient très abondant dans la partie supérieure de la zone à *margaritatus*, ainsi que certains *Haslites* (*H. umbilicatus* BL. — *Mülleri* PHIL. — etc.) espèces qui ne permettent guère que de discerner entre le Charmouthien et le Toarcien, ce qui néanmoins peut être un renseignement utile.

Le Toarcien renferme à tous les niveaux des quantités d'*Acrocœlites* avec, en particulier, autour d'*A. unisulcatus* (BL.) de multiples variations telles que : *oxyconus* (HEHL), *tripartitus* (SCHL.), *turniacensis* (LISS.) dont la distinction ne semble pas présenter d'intérêt stratigraphique spécial.

Il convient, par contre, de retenir le genre *Dactylotheutis* avec l'espèce très remarquable : *D. irregularis* (SCHL.) (= *digitalis* BL.). Cette espèce, comprise dans son sens le plus large, paraît exclusivement cantonnée à la base du Toarcien supérieur (zone à *striatum*).

Dans la région de Lons-le-Saunier, cette espèce apparaît en abondance dans une assise de marne épaisse de 1,50 à 2 m entre deux bancs calcaires vers la base des marnes et calcaires de l'Etoile et a pratiquement disparu au-dessus. Particulièrement facile à identifier, elle fournit ainsi dans la région lédonienne un repère extrêmement précis se situant à une quinzaine de mètres au-dessous de l'oolithe de Ronnay.

Il est très frappant de rapprocher cette observation de celles que l'on peut faire dans les belles coupes du Lias de la Lozère (p. ex. à Lanuejols près de Mende) et de l'Aveyron (entre autres à Saint-Jean et Saint-Paul) où cette même espèce semble caractériser par son abondance un niveau tout aussi précis (2 ou 3 m seulement) dans une série particulièrement puissante du Lias, apparemment au même horizon stratigraphique, vers la base du Toarcien supérieur.

On est ainsi amené à penser que l'épanouissement de cette espèce a été de brève durée. On peut donc présumer *a priori* qu'elle est susceptible de fournir un repère d'une précision comparable à travers la vaste aire géographique où elle a été signalée, de la Souabe au pourtour du Massif Central par la Lorraine, le Jura et la Normandie.

L. Graugovel. — *Découverte de Méduses dans le Grès à Voltzia (Trias inf.) des Vosges*¹.

Je signale la découverte récente de plusieurs restes de Méduses dans des lentilles argilo-schisteuses intercalées dans le

1. Note présentée par M. L. GUILLAUME.

grès à *Voltzia* (Trias Inférieur) de la région de Saverne (Bas-Rhin).

Les restes trouvés appartiennent à deux types bien distincts (à moins que nous ayions deux stades du développement du même animal).

1^o Le premier type trouvé en plusieurs exemplaires plus ou moins complets ressemble beaucoup à *Gonionemus murbachi* MAYER (*Trachymedusae*)¹.

Un exemplaire entier, vu de dos, montre un corps brun foncé grossièrement pentagonal, de 6,5 mm de diamètre (mesuré sur l'empreinte plate), entouré de tentacules de deux sortes : un grand nombre de bras grêles et courts d'environ 8 mm de longueur et 0,5 mm de largeur (d'empreinte), puis une trentaine de bras longs étalés en tous sens et qui mesurent environ 35 mm de longueur pour 0,6 à 0,8 mm de largeur d'empreinte. Ces bras longs portent, immédiatement avant leur extrémité plus grêle, un léger renflement d'environ 1,5 mm de longueur très semblable à la ventouse de *Gonionema murbachi* MAYER.

2^o Le deuxième type (unique) est vu de profil. Son corps est brun foncé en forme de cloche aplati de haut en bas ou de coupe renversée de 5,5 mm de diamètre extérieur sur 4 mm de hauteur et qui porte sur son bord 8 tentacules équidistants de 9 mm de longueur, 0,5 mm de largeur à la base et 0,2 mm près de l'extrémité. Un renflement terminal de 0,4 mm de largeur, foncé, est recourbé vers l'axe de la cloche. Tous les bras sont légèrement et régulièrement arqués à concavité du côté de l'axe.

Les Méduses signalées ont été trouvées ; dans différentes carrières de grès à *Voltzia* tant vers la base que vers le sommet de ses assises, toujours à la fin argileuse de microcycles de sédimentation et toujours *immédiatement après* le dépôt de myriades d'*Estheria* complètes à valves fermées contenant encore le Crustacé ; elles sont associées à des larves aquatiques d'Insectes, à des Scorpions, des Araignées et à des Pontes intactes d'Insectes ainsi qu'à des ailes d'Insectes, à l'exclusion de restes marins.

La conservation d'au moins deux exemplaires complets de chaque type est parfaite. L'hypothèse est donc justifiée d'admettre que ces Méduses ont péri par dessiccation de leur milieu de vie formé par des lacs, lagunes ou mares d'eau douce sans courants ni vagues.

Dans les cas examinés, l'extension latérale des dépôts était

1. BREHMS. Tierleben, 1925, vol. I, p. 116.

très faible : de l'ordre de 5 à 8 m. L'extension longitudinale en est indéterminée ; selon renseignements fournis par les ouvriers carriers elle doit être de l'ordre de plusieurs hectomètres.

La présence de Méduses dans l'eau douce n'a rien de surprenant vu qu'il en existe actuellement plusieurs.

COMMUNICATIONS ÉCRITES

V. Pérébaskine. — *Une dolomie au milieu de la mollasse lacustre de l'Aquitaine* ¹ (1 pl.).

A. Guilcher. — *Sur le grès de Saint-Michel de Brasparts et de Toussaines.*

A la suite de la note de M. Ch. Delattre ², je dois rappeler que, dans ma communication de 1948, je ne me suis pas « uniquement basé sur le faciès » des grès de Saint-Michel et de Toussaines pour ranger, avec probabilité, ces grès dans l'Ordovicien. Mon opinion se fonde, en outre, sur les considérations suivantes :

1° existence, dans la carrière de Croix Cassée, de schistes bariolés à prédominance pourprée, analogues à ceux de Monfort, et de même pendage NW que le grès qui les surmonte, ce qui est la disposition habituelle du Cambrien sous l'Arenig ;

2° impossibilité, jusqu'à preuve du contraire, d'affirmer avec M. Delattre que le grès de Toussaines forme la base du Gédinnien qui constitue la crête principale d'Arrée (Roc'h Trevezel, Caranoet, etc.), puisqu'entre les affleurements de l'un et de l'autre, la roche en place est invisible dans la vallée de l'Elorn supérieure sur près d'1 km de large ;

3° toutefois, existence, dans cette vallée, d'esquilles de schistes dans des trous de bombes, schistes qui sont assez différents des dalles de la crête principale ;

4° pendage à Croix Cassée et sur la crête principale, dans des directions convergentes ³, ce qui n'est pas favorable à l'interprétation de M. Delattre, mais plutôt à un contact par faille le long de la haute Elorn.

Je m'abstiens de toute prise de position sur les grès pouvant exister sous les dalles gédinniennes à Lanfains ou ailleurs. Pour

1. Note soumise pour examen à la Commission du *Bulletin*.

2. *C. R. somm. S. G. F.*, 1951, p. 84. — Cf. A. GUILCHER, *Ibid.*, 1948, p. 282, et J. DEUNFF, A. RENAUD et A. PHILIPPOT, *Ibid.*, 1951, p. 23.

3. Dans ma note de 1948, fin de l'avant-dernier paragraphe, lire : SE au lieu de : SW. — On trouvera un bloc diagramme résumant tout ceci dans : A. GUILCHER. Le relief des Monts d'Arrée. *Ann. Bretagne*, 1949, 16 p., 4 fig.